

Que fait Auchan avec notre ticket de caisse ?



Que
fait
Auchan
avec
notre
ticket
de
caisse
?

Anticipation de pénurie, état des stocks, performance des zones commerciales... rien n'échappe aux caisses connectées du groupe nordiste.

Nos tickets de caisse sont des mines d'informations! Si on imagine d'emblée qu'une connaissance précise de notre consommation individuelle, destinée à proposer des offres ciblées, constitue un graal pour les Carrefour, Leclerc et consorts, ce n'est pas forcément l'intérêt premier qu'y voient les professionnels de la grande distribution.

Ainsi, pour le groupe Auchan, c'est d'abord à un juste réapprovisionnement des rayons que servent les informations enregistrées par les 7.000 caisses connectées de ses hypermarchés. Remontées en temps réel vers la base de données installée par l'Américain Teradata en région lyonnaise, les données de nos factures nourissent ensuite une appli développée en interne par les services informatiques du groupe détenue par la famille Mulliez. Dès lors, les salariés peuvent connaître en temps réel l'état de leur rayon par produit, au sein de chaque magasin. Ainsi, le responsable du rayon boissons non-alcoolisées peut, grâce à une icône, savoir si son rayon manque partiellement d'une référence ou, selon le jargon maison, s'il est « fantôme », c'est-à-dire vide.

« Pour certains rayons, tels que les sandwiches entre 12h et 14h, c'est anticipable. L'intérêt est donc pour nous de détecter d'autres comportements du consommateur qu'on ne peut prévoir... Un rayon peut être dévalisé en un rien de temps par une personne ou un groupe de personnes, de façon imprévisible ou bien en fonction d'une promotion. En ce sens, l'application peut fournir une information utile au chef de gondole », estime Eric Dewilde, directeur architecture et données au sein du groupe Auchan. Parce que rien ne vaut l'œil humain, les salariés utilisateurs de l'appli sont amenés à faire un retour d'expérience pour dire si le réassort est en cours ou s'il s'agit d'une fausse alerte. « Nous sommes en phase de rodage. En outre, on n'envoie pas de « push » pour signifier que le rayon se vide. Le principe est de délivrer une information, pas un ordre », précise-t-on au sein d'Auchan...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Ce qu'Auchan fait vraiment de nos tickets de caisse*
– *Challenges.fr*